Date de génération de ce justificatif : 08/11/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

Cap et Pierre – Constitution de société

Référence : L038298

Départements de publication : Finistère
Annonce légale publiée le 6 novembre 2026 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

AVIS DE CONSTITUTION Suivant un acte reçu le 27 octobre 2026 par Maître Paul-Albert GOASGUEN, Notaire Associé au sein de la SELAS Etude GOASGUEN & PERON-Notaires et Associés à BREST (29200), 31 Rue Branda, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : Cap et Pierre FORME : Société à Responsabilité Limitée unipersonnelle OBJET : l'activité de courtier en opérations de banque et en services de paiement, au sens des articles L. 519-1 et suivants du Code monétaire et financier, exercée exclusivement au bénéfice de personnes morales, quel que soit l'objet du financement, y compris immobilier résidentiel, et de personnes physiques agissant pour les besoins d'une activité professionnelle existante ou en projet ; l'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce, au sens de la Loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 ; la formation professionnelle continue des adultes ; la création, la diffusion et la monétisation de contenus, notamment numériques, relatifs à ces activités ; et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social. SIEGE SOCIAL : GOUESNOU (29850), 93 rue Françoise Dolto DUREE : 50 ans CAPITAL : 1.000 euros GERANT : Monsieur Guillaume JOURET, domicilié à GUIPAVAS (29490), 3 Bis Rue Louis Pasteur La société sera immatriculée au RCS de BREST.

Consulter cette annonce en ligne

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE